

7 fiches thématiques réalisées **par type d'action retenue** dans l'évaluation de l'impact, présentant :

- les activités les plus concernées
- les impacts potentiels
- les facteurs aggravants
- la méthodologie d'approche
- les préconisations spécifiques
- les liens avec les fiches actions

Les fiches : la flottaison ; le piétinement ou les actions de marche ; le cheminement et la trajectoire ; les entrées, sorties et les zones d'arrêt ; la fréquence de passage ; l'absence d'encadrement des pratiquants ; le niveau des pratiquants

9 fiches par type d'enjeu environnemental, présentant :

- les causes d'atteinte
- les prospections nécessaires
- les actions de prévention
- des préconisations à court terme et à long terme
- les liens avec les fiches actions

Les fiches: les espèces à forte valeur patrimoniale ; les habitats d'intérêt communautaire ; la faune benthique et son intégrité ; l'équilibre de la chaîne alimentaire ; la reproduction des espèces ; la quiétude des espèces ; le colmatage du fond et les dépôts présents ; l'intégrité de la ripisylve et la préservation de son rôle ; le bon état écologique au sens de la DCE

21 fiches actions

Ces fiches présentent un ensemble d'actions pouvant être mises en œuvre par le gestionnaire du milieu aquatique mais aussi par tout gestionnaire territorial en charge de la gestion des activités sportives et de loisirs sur les cours d'eau. Il s'agit principalement d'actions de veille, d'information, sensibilisation ; de formation, de gestion des flux, de planification et de réglementation ; d'évaluation et de suivi.

Ces fiches actions précisent les éléments suivants :

- le type d'action visé par cette action
- le contexte et les objectifs
- le descriptif
- les précisions liées à cette action
- les acteurs pouvant avoir en charge la mise en œuvre de cette action

21 fiches action – 6 thèmes

Actions de veille; Actions d'information, sensibilisation; Actions de formation; Actions de gestion des flux; Actions de planification et de réglementation; Actions d'évaluation et de suivi des mesures

Limites des protocoles et suites à donner

L'impact environnemental des activités sportives et de loisirs sur les cours d'eau est très difficile à caractériser. Les analyses envisagées présentent des limites liées à la présence simultanée de plusieurs activités sportives et de loisirs sur un même site, l'existence d'autres activités humaines sur le site et aux milieux possédant une très forte dynamique. Chaque cas est unique, le niveau d'impact s'exprime par la conjonction de plusieurs variables.

Désormais il apparaît nécessaire que les gestionnaires de milieu s'approprient cette démarche. Dans la continuité de la démarche engagée et dans la perspective de valider la méthodologie d'évaluation, il s'agira de mobiliser un plus grand nombre d'acteurs pour mettre en œuvre cette méthodologie.

Au regard des évolutions constantes des connaissances et savoirs, des adaptations, ajustements ou précisions devront être apportés à cette méthodologie au fil des expériences.

T8 LES ESPÈCES À FORTE VALEUR PATRIMONIALE	
Fiche thématique par type d'enjeu environnemental	
CAUSES D'ATTEINTE	
- Déplacement et destruction - Atteinte de la reproduction - Modification de l'habitat	
PROSPECTIONS NÉCESSAIRES	
- Définition de l'aire de répartition de l'espèce pour l'ensemble de son cycle biologique - Description du comportement et des préférences d'habitat	
ACTIONS DE PRÉVENTION	
- Décrire et connaître le peuplement présent sur les parcours - Conduire une démarche de concertation et sensibilisation - Adapter les parcours et les périodes de fréquentation	
PRÉCONISATIONS À COURT TERME	PRÉCONISATIONS À LONG TERME
- Éviter les habitats privilégiés par l'espèce - Former les encadrants	- Abandonner les secteurs à forte fréquentation pour un transfert vers des secteurs à faible enjeu
LIENS AVEC FICHES ACTIONS A1; A4; A10; A18; A21	

Fiche T8 - Les espèces à forte valeur patrimoniale

A14 LA POSE D'ÉCHELLE DE NIVEAU	
TYPE D'ACTION	
ACTIONS DE GESTION DES FLUX	
CONTEXTE ET OBJECTIFS	
Il peut être utile de limiter la pratique lorsque les niveaux d'eau sont insuffisants, notamment en posant des échelles de niveau en amont des parcours pour permettre une limitation de la pratique lors de débit d'eau trop faible	
DESCRIPTEUR	
Associées aux échelles des stations de relevés existantes, ces échelles de niveau répondent aux normes de la Fédération Française de Canoë-Kayak. Elles doivent être posées en partenariat avec les services en charge de la gestion du cours d'eau.	
 <p>Les échelles de niveau Ces échelles sont prévues à proximité des ponts et embarras. Elles ont une hauteur de 1,50 m et une largeur de 0,50 m. Navigation possible Niveau d'eau insuffisant pour naviguer</p>	
ACTEURS	
Ces actions nécessitent la mise en relation des acteurs sportifs : Comités départementaux, Fédérations et Syndicats professionnels, les structures de gestion des sites ; Syndicats d'aménagement, Syndicats intercommunaux et Maires compétents, l'ONZMA, ainsi que l'intervention des services chargés de la police de l'eau : DDE/DDAF.	

Fiche A14 - La pose d'échelle de niveau

LES FACTEURS DE REUSSITE

Plusieurs facteurs sont apparus déterminants dans la mise en œuvre d'une gestion adaptée à la fois à la sensibilité du milieu mais aussi aux enjeux liés aux activités sportives et de loisirs pratiquées sur les cours d'eau

- Des connaissances environnementales mobilisables
- L'identification des acteurs et leurs relations
- L'existence d'une structure de gestion
- Les moyens techniques, humains et financiers



MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS SUR LES COURS D'EAU EN RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Note de synthèse

Présentation de la démarche

« L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel » Directive Cadre européenne sur l'Eau du 23 octobre 2000.

En application de la DCE, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée qui sera approuvé en 2009, fixe pour les milieux aquatiques des objectifs de bon état ou de bon potentiel ainsi que les moyens pour les atteindre.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, établissement public de l'Etat chargé de la protection et la préservation des ressources en eau, est un acteur majeur pour la mise en œuvre de ces objectifs. A ce titre peut être maître d'ouvrage d'études qui permettent d'avancer sur la connaissance des milieux et des pressions qui s'exercent sur le territoire et favorise l'atteinte des objectifs. Nous avons souhaité dans ce cadre approfondir nos connaissances sur l'impact des activités de nature, notamment les activités sportives et de loisirs en fort développement sur le territoire de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

La région connaît en effet, en raison de son climat, de sa géographie et de l'attrait de ses paysages naturels, un développement important des sports de nature et plus particulièrement des activités sportives et de loisirs sur les cours d'eau. Face au développement de ces activités et la nécessaire atteinte des objectifs de la DCE, protéger certains sites de tout équipement et de toute activité pour en faire des lieux totalement préservés peut être une tendance légitime. Le manque d'étude fiable ou la complexité de leur mise en œuvre ne permet pas aux gestionnaires de prouver des impacts ressentis ou constatés. Cette situation peut inciter à adopter une attitude restrictive afin d'éviter tout impact potentiel.

C'est pourquoi la définition d'une méthodologie appliquée pour définir ces impacts, proposer des mesures simples et opérationnelles, informer, sensibiliser à la fois des gestionnaires de ces milieux et des pratiquants nous est apparus essentiel pour permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

L'enjeu est de fournir aux gestionnaires de milieux aquatiques une méthodologie complète et « à la carte » pour permettre de situer leur problématique en fonction de leurs pressions et de leurs milieux.

Définir la sensibilité d'un milieu à un type d'action (piétinement, flottaison, marche...) permet d'éviter de stigmatiser telle activité professionnelle ou tel pratiquant, avoir une grille d'analyse synthétique regroupant l'ensemble des facteurs qui influent sur le secteur permet d'en apprécier au cas par cas les impacts réels. Tel est l'objectif de ce guide méthodologique que nous souhaitons pragmatique. Tous les retours d'expériences possibles nous intéresseront.

Les activités canoë, kayak, disciplines associées et canyoning en région PACA

- 295 prestataires
- 153 clubs
- 583 500 journées de pratique
- 27% du chiffre d'affaire généré par les activités eau vive et canyoning en France
- 1,3 million de nuitées touristiques
- Près de 40 cours d'eau navigués¹
- Plus de 60 parcours de canoë-kayak et disciplines associées



Juin 2008

1 : Guide itinéraires - 700 rivières de France - Daniel Bonnigal - Edition La Pirogue

Le choix des sites et activités d'étude



Au regard du manque de données existantes pour évaluer l'impact de ces activités sur les milieux, il est apparu indispensable de réaliser avant tout une méthodologie d'évaluation de l'impact des activités sportives et de loisirs liées à l'eau.

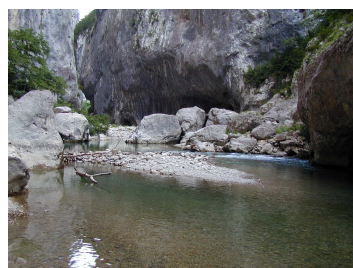
A cette fin, **cinq activités ont été retenues** comme caractéristiques, à savoir les activités de canoë-kayak, canyonisme, nage en eau vive, randonnée aquatique et raft. Néanmoins, les méthodes d'analyse et les fiches d'accompagnement sont transposables à toute autre activité sportive ou de loisirs qui se déroule dans le milieu aquatique (baignade, nautisme, pêche, autres sports «eaux vives»...).



Considérant que l'impact d'une activité doit s'appréhender en fonction du milieu concerné et de sa sensibilité, un **site de pratique a été choisi en région PACA et associé à chaque activité**. Le choix des sites repose sur un ensemble de critères tels que l'importance de la pratique présente sur le site, la probabilité de générer un impact, la mono activité et le type de pratique sur le cours d'eau, l'intérêt environnemental, l'existence d'une structure de gestion, le bon niveau de connaissance préalable de l'hydroécologie du site, la prise en compte de la diversité des cours d'eau et des activités de la région.

Il convient de préciser qu'aucun des sites n'a pu réunir l'ensemble des critères, des choix ont dû être fait sur des sites rassemblant le plus de critères possibles. Pour chaque site, un secteur de référence et un secteur pratiqué ont été retenus. Ces cinq sites et activités ont été définis et validés en comité de pilotage, au lancement de l'étude.

Les objectifs de l'étude



Les objectifs de cette étude sont de fournir aux gestionnaires des milieux aquatiques un ensemble **d'outils d'aide à la décision**, notamment::

- des méthodes et des indicateurs pour évaluer les impacts et leur importance
- d'identifier rapidement les principaux secteurs ou périodes sensibles;
- d'évaluer les interférences avec les principaux enjeux environnementaux afin d'évaluer si un milieu se prête ou non à une fréquentation régulière
- de déterminer des orientations de gestion et les actions à mettre en œuvre

Le contenu de l'étude

Ce guide méthodologique est destiné aux gestionnaires de cours d'eau pour la définition des actions à conduire au regard des activités sportives et de loisirs.

Il se présente sous la forme de 4 rapports traduisant les 3 phases de l'étude.

La **Phase 1** comprenant 2 volumes (Volume 1 - Analyse organisationnelle, socio-économique et juridique et Volume 2 – Analyse technique).

La **Phase 2** comprenant « La Définition et mise en œuvre d'une méthodologie pour observer et mesurer les impacts écologiques ».

La **Phase 3** constituant le « Guide méthodologique d'évaluation de l'impact des activités sportives et de loisirs sur cours d'eau en région PACA ».

TÉLÉCHARGEMENT DE L'ÉTUDE

Vous pouvez télécharger l'intégralité de cette étude sur le site de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, à l'adresse suivante:

www.docs.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

Les résultats : une méthodologie en trois étapes

Par ce travail, une **méthodologie d'évaluation des impacts** des activités sur les milieux ainsi qu'un **ensemble d'outils fonctionnels** les accompagnant dans la mise en œuvre d'une gestion adaptée et concertée du milieu.

Sur ces bases volontairement opérationnelles, la méthodologie proposée repose sur trois parties :

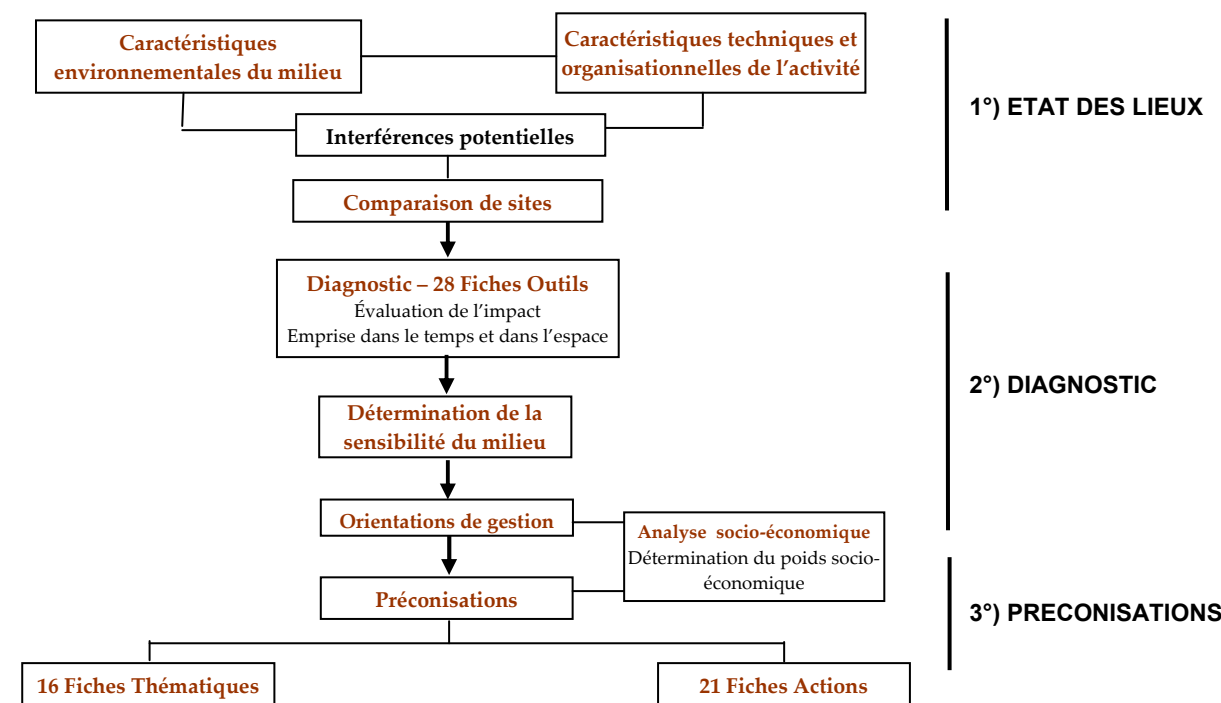
- un état des lieux accompagné de 28 fiches outils méthodologiques,
- un diagnostic et des orientations de gestion regroupés dans une grille synthétique d'analyse,
- des préconisations et propositions d'actions à l'aide de 16 fiches thématiques par type d'actions et type d'enjeu et de 21 fiches actions.

AVERTISSEMENT

Cette étude est un outil d'aide à la décision réalisée dans un temps donné. Il ne s'agit pas d'une étude d'impact mais d'une méthodologie pour évaluer les éventuels impacts des activités de loisirs sportifs.

Les exemples donnés sur les sites ont été choisis pour mettre au point la méthode. Ils ont été étudiés dans les conditions particulières de l'été 2007 (sécheresse, étiage sévère...), ils ne sont donnés qu'à titre indicatif. Notamment, la résilience n'a pas été étudiée. Tout acte qui reprendrait ces éléments sans les vérifier sur le terrain pourrait porter atteinte à l'intégrité de la méthode.

La démarche globale d'analyse



La boîte à outils : des fiches synthétiques à chaque étape de la démarche

28 fiches outils méthodologiques accompagnent le gestionnaire dans la démarche d'évaluation de l'impact. Chaque fiche reprend les données suivantes :

- la méthode d'acquisition des données
- l'intérêt de ces données
- les interlocuteurs à privilégier
- les échelles d'analyse
- les compétences spécifiques nécessaires au recueil des données

4 grands thèmes :

Le contexte général : 8 fiches
 Les indicateurs environnementaux : 6 fiches
 Les indicateurs propres à l'activité : 8 fiches
 Les comparaisons de site ou approche biologique : 6 fiches

Fiche 06 - Les parcours

L'évaluation des linéaires pratiqués permet d'évaluer l'emprise sur le cours d'eau mais doit être relativisée par la fonction et l'importance biologique du tronçon pratiqué. Son acquisition se fait par une enquête auprès des professionnels sur les entrées et les sorties et tous les parcours proposés au public.

Co.	Linéaire pratiqué
Méthode d'acquisition	Recherche internet, reconnaissance de terrain, enquêtes, cartographie SIG
Intérêts	- Emprise sur le cours d'eau ou sur la masse d'eau - Localisation des entrées et des sorties - Cartographie du secteur pratiqué
Interlocuteurs	Professionnels, encadrants, pratiquants
Echelles	cours d'eau
Compétences spécifiques	Non

Fiche 06—Les parcours